



Résiliation bail locataire

Par **ppicaille**, le **25/05/2009** à **20:06**

Bonjour,

Nous sommes dans notre appartement depuis 6 ans, mais nous souhaitons en partir. Pour des raisons peu importantes, je ne figure pas sur le bail. Je suis déclaré sur cet appartement pour tout le reste (assurance, impôts...) mais pas sur le bail. Je suis au chômage depuis quelques temps et j'aimerais réduire le préavis de 3 mois à 1 mois en invoquant la jurisprudence sur la perte d'emploi, mais mon propriétaire ne l'entend pas de cette oreille. Y a t'il une jurisprudence qui me permet de figurer sur le bail sans y avoir été mis?

Merci d'avance.